

8 novembre 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Communiqué commun publié à l'issue des entretiens franco-tunisiens, Tunis, le 8 novembre 1975

« POLITIQUE EXTERIEURE » RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES » A L'INVITATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIEENNE ET DE MADAME HABIB BOURGUIBA, SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT ETE LES HOTES DE LA TUNISIE LES 6, 7 ET 8 NOVEMBRE 1975. ILS ETAIENT ACCOMPAGNES DE : - M. JEAN SAUVAGNARGUES, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE MADAME JEAN SAUVAGNARGUES, - M. NORBERT SEGARD, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR, - M. JEAN-FRANCOIS DENIAU, SECRETAIRE_D_ETAT A L'AGRICULTURE. CETTE VISITE ETAIT LA PREMIERE QU'UN CHEF_D_ETAT FRANCAIS AIT RENDU A LA REPUBLIQUE TUNISIEENNE DEPUIS SON INDEPENDANCE. M. VALERY GISCARD D'ESTAING A EU PLUSIEURS ENTRETIENS PARTICULIEREMENT CHALEUREUX ET CONFIANTS AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIEENNE. AU-COURS DE SON SEJOUR, M. GISCARD D'ESTAING A PU PRENDRE UN CONTACT DIRECT, A TUNIS COMME AUSSI A L'OCCASION DE SES DEPLACEMENTS A GABES, EL DJEM ET MONASTIR, AVEC LES TEMOIGNAGES D'UN PASSE HISTORIQUE PRESTIGIEUX COMME UN PRESENT PLEIN DE PROMESSES. PARTOUT IL A PU MESURER LA VOLONTE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU GOUVERNEMENT ET DU PEUPLE TUNISIEN SOUS L'EGIDE DE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT HABIB BOURGUIBA. LE PEUPLE TUNISIEN LUI A RESERVE UN ACCUEIL PARTICULIEREMENT CHALEUREUX, TEMOIGNAGE DE SON HOSPITALITE TRADITIONNELLE ET DE SON ATTACHEMENT A L'AMITIE FRANCO - TUNISIEENNE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE S'EST EGALEMENT LONGUEMENT ENTRETENU AVEC SES COMPATRIOTES RESIDANT EN TUNISIE ET A PRETE UNE ATTENTION PARTICULIERE A LEURS PROPOS\

« POLITIQUE EXTERIEURE » RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES » LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EU PLUSIEURS ENTRETIENS AUXQUELS ONT PRIS PART : - DU COTE FRANCAIS : - M. JEAN SAUVAGNARGUES, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, - M. NORBERT SEGARD, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR, - M. JEAN-FRANCOIS DENIAU, SECRETAIRE_D_ETAT A L'AGRICULTURE, - M. PHILIPPE REBEYROL, AMBASSADEUR DE FRANCE EN TUNISIE. - DU COTE TUNISIEN : - M. HEDI NOUIRA, PREMIER MINISTRE, - M. HABIB CHATTY, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, - M. CHEDLY KLIBI, MINISTRE-DIRECTEUR DU CABINET PRESIDENTIEL, - M. NEDI KHEFACHA, MINISTRE DE LA DEFENSE, - M. ABDELAZIZ LAERAS, MINISTRE DE L'ECONOMIE NATIONALE, - M. HASSEN BELKHODJA, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, - M. MUSTAPHA ZANOUNI, MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU PLAN, - M. MONCEF BELHAJ AMOR, SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT - M. MONGI KOOLI, SECRETAIRE_D_ETAT AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, - M. MUSTAPHA MASMOUDI, SECRETAIRE_D_ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE L'INFORMATION, - M. HEDI MABROUK, AMBASSADEUR DE TUNISIE EN FRANCE\

« POLITIQUE EXTERIEURE » RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES » CES ENTRETIENS ONT CONFIRME L'IMPORTANCE DE LA VISITE OFFICIELLE QUI A MIS EN LUMIERE LES RELATIONS PRIVILEGIEES ENTRE LES DEUX PAYS, LEUR COMPREHENSION MUTUELLE, ET LEUR DESIR COMMUN DE RESSERRER ENCORE DAVANTAGE LEURS LIENS DE

COOPERATION DANS TOUS LES DOMAINES. LA SITUATION POLITIQUE INTERNATIONALE A ETE AU CENTRE DES ENTRETIENS DES DEUX CHEFS_D_ETAT. CEUX-CI ONT CONSTATE LA PROFONDE CONVERGENCE DE LEURS ANALYSES DE LA SITUATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE INTERNATIONALE £ CELLE-CI EST PARTICULIEREMENT MANIFESTE DANS LA PRIMAUTE QU'ILS ATTACHENT A L'INDEPENDANCE NATIONALE ET DANS LEUR SOUCI D'ASSURER UNE MEILLEURE COOPERATION ET UNE PLUS GRANDE JUSTICE DANS LES RELATIONS ENTRE PAYS DEVELOPPES ET PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT\`

` POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES ` LE PROCHE-ORIENT A ETE L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIERE DE LA PART DES DEUX CHEFS_D_ETAT. ILS ONT D'ABORD CONSTATE LEUR SOUCI COMMUN DE PARVENIR A BREVE ECHEANCE A UN REGLEMENT GLOBAL, JUSTE ET DURABLE, DU CONFLIT £ POUR ETRE EQUITABLE, CE REGLEMENT DEVRAIT ETRE FONDE SUR LE RETRAIT D'ISRAEL DES TERRITOIRES OCCUPES DEPUIS 1967, LE DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION DE VIVRE EN PAIX A L'INTERIEUR DES FRONTIERES RECONNUES ET GARANTIES, ET LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A DISPOSER D'UNE PATRIE INDEPENDANTE. CE REGLEMENT DEVRA ETRE ASSORTI DE GARANTIES INTERNATIONALES APPROPRIEES. ENSUITE, LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT MARQUE LEUR GRANDE PREOCCUPATION DEVANT L'EVOLUTION DANGEREUSE DE LA CRISE LIBANAISE ET MANIFESTE L'ESPOIR D'UN RETOUR PROCHAIN DE LA PAIX CIVILE DANS CE PAYS. LES DEUX DELEGATIONS SE SONT EGALEMENT FELICITEES DES PROGRES RECEMMENT CONSTATES DANS LA POURSUITE DU DIALOGUE EURO - ARABE. ILS Y VOIENT TOUS LES DEUX UN _CADRE PARTICULIEREMENT BIEN ADAPTE AU DEVELOPPEMENT DE LIENS DE COOPERATION ETROITE ENTRE L'EUROPE OCCIDENTALE ET LE MONDE ARABE DANS LES DOMAINES POLITIQUE, ECONOMIQUE, SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET CULTUREL. LA SITUATION EN MEDITERRANEE A ETE ETUDIEE DE FACON TRES APPROFONDIE : LA DISCUSSION A REVELE LA SIMILITUDE DES VUES DES DEUX CHEFS D'ETAT EN CE DOMAINE £ CEUX-CI ONT MANIFESTE LEUR INQUIETUDE COMMUNE DEVANT LA MULTIPLICATION DES FOYERS DE TENSION DANS LA REGION ET LEUR SOUCI DE RENDRE A CETTE MER SA VOCATION TRADITIONNELLE DE LAC DE PAIX ET DE LIEN ENTRE DES PEUPLES DONT LES INTERETS SONT COMPLEMENTAIRES : CEUX-CI NE PEUVENT QUE GAGNER AU RENFORCEMENT DE LEUR COOPERATION MUTUELLE. LES DEUX DELEGATIONS ONT EGALEMENT EVOQUE LE PROBLEME DU SAHARA OCCIDENTAL : ELLES ONT EXPRIME LE SOUHAIT QU'UNE SOLUTION JUSTE ET PACIFIQUE INTERVIENNE CONFORMEMENT AUX PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES D'UNE MANIERE QUI GARANTISSE LA PAIX, LA STABILITE, AINSI QUE LES RELATIONS DE BON VOISINAGE DES ETATS DE LA REGION\`

` POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES ` S'AGISSANT DE LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, LE CHEF_DE_L_ETAT TUNISIEN A REAFFIRME SON SOUTIEN A CETTE INITIATIVE £ LES DEUX DELEGATIONS ONT CONSTATE L'ETROITE CONVERGENCE DE LEURS VUES SUR LA NECESSITE D'ASSURER, PAR LE MOYEN D'UN DIALOGUE APPROFONDI ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT L'ETABLISSEMENT D'UN ORDRE ECONOMIQUE PLUS EQUITABLE AINSI QUE L'ESSOR ECONOMIQUE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT\`

` POLITIQUE EXTERIEURE ` SUR-LE-PLAN BILATERAL, SON EXCELLENCE M. HABIB BOURGUIBA ET LE PRESIDENT VALERY GISCARD D'ESTAING ONT CONSTATE LE CARACTERE EXEMPLAIRE DES RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES. ILS ONT MARQUE LEUR VOLONTE DE DONNER A LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS UN NOUVEL ELAN EN_VUE DE LA RENFORCER ET DE LA DIVERSIFIER. ILS SE SONT FELICITES DU DEVELOPPEMENT CONSTANT DES ECHANGES ECONOMIQUES ET DE LA COOPERATION FINANCIERE. ILS ONT CONSTATE LA PART IMPORTANTE PRISE PAR LES ENTREPRISES FRANCAISES DANS LA REALISATION DES GRANDS PROJETS INDUSTRIELS DE LA TUNISIE ET EXPRIME LE SOUHAIT DE VOIR LES INVESTISSEMENTS FRANCAIS S'INTENSIFIER AFIN DE CONTRIBUER A L'EXECUTION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

DE CONTRIBUER A L'EXECUTION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PAYS.
EN_ OUTRE, LE PRINCIPE D'UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU DEVELOPPEMENT
DE LA TUNISIE A ETE DECIDE. ELLE PERMETTRA LA REALISATION D'UN PROJET
PRIORITAIRE. DU COTE FRANCAIS, ON S'EST FELICITE DES MESURES IMPORTANTES
PRISES RECEMMENT ET CONCERNANT LE PROBLEME DES TRANSFERTS DE CAPITAUX
ENTRE LES DEUX PAYS. PRENANT EN CONSIDERATION LA PRESENCE EN FRANCE DE 170
000 TUNISIENS, LES DEUX DELEGATIONS ONT ETUDIE, DANS UN ESPRIT TRES OUVERT,
LES QUESTIONS RELATIVES A L'IMMIGRATION TUNISIENNE EN FRANCE. LA PARTIE
FRANCAISE A EXPRIME L'APPRECIATION GENERALE DE LA QUALITE DE CETTE MAIN-
D'OEUVRE ET A MANIFESTE SA VOLONTE DE CONTINUER A SUIVRE AVEC LE PLUS GRAND
SOIN LES PROBLEMES RELATIFS A SES CONDITIONS_DE_VIE\
`POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - TUNISIENNES` LES DEUX
CHEFS_D_ETAT ONT FAIT LE POINT DES NEGOCIATIONS ENTRE LA TUNISIE ET LA C.E.E.
SUR LA CONCLUSION D'UN ACCORD D'ASSOCIATION ELARGIE. LA PARTIE FRANCAISE A
DONNE L'ASSURANCE QUE, EN TENANT_COMPTTE DES ASPIRATIONS TUNISIENNES EN CE
DOMAINE, ELLE POURSUIVRA SES EFFORTS AFIN DE FAIRE ABOUTIR, DANS LES
MEILLEURS DELAIS, LA NEGOCIATION EN-COURS. S'AGISSANT DE LA COOPERATION
CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, LES DEUX DELEGATIONS SE SONT
FELICITEES DE SON DEROULEMENT. ON A SOULIGNE, A CETTE OCCASION, LE
DEVOUEMENT DE TOUS CEUX QUI SE CONSACRENT A CETTE TACHE AVEC UNE
SINCERITE CONFIANTE QUI EST A L'IMAGE DES RAPPORTS ENTRE PARIS ET TUNIS. IL A
ETE PROCEDE A UN ECHANGE_DE_VUES SUR LES MOYENS DE RENFORCER CETTE
COOPERATION, EN-PARTICULIER POUR LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE DANS
LES DOMAINES DE LA RADIO - TELEVISION ET DE LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE
DES LANGUES ET DES CULTURES RESPECTIVES DES DEUX PAYS. LA DELEGATION
TUNISIENNE A CONFIRME A CETTE OCCASION LE PRINCIPE D'ADOPTION PAR LA TUNISIE
DU PROCEDE DE TELEVISION EN COULEUR SECAM. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
FRANCAISE A REMERCIE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
TUNISIENNE DE L'ACCUEIL INOUBLIABLE QUI LUI AVAIT ETE RESERVE AINSI QU'A LA
DELEGATION FRANCAISE\
`